

Nancy le 31 octobre 2025

Objet : Convocation Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de MMD 54

Madame, Monsieur, représentante et représentant de collectivités membres de MMD 54,

J'ai l'honneur de vous convier à l'Assemblée générale de Meurthe et Moselle Développement 54 qui se tiendra le :

Vendredi 05 décembre 2025

A la Cité des paysages

à Saxon Sion

De 09h00 à 14h00

Le déroulé de matinée est prévu comme suit :

- 9h00 : Accueil café
- 09h30-10h30 : Visite de la Cité des paysages
- 10h30-12h00 : Assemblée générale
- 12h00-14h00 : Moment convivial autour d'un cocktail déjeunatoire

A partir de 10h30, cette Assemblée générale se tiendra en deux temps :

1/ Assemblée générale extraordinaire avec pour ordre du jour :

- Approbation du PV de la séance précédente
- Modification des statuts

2/ Une Assemblée générale ordinaire avec pour ordre du jour :

- Approbation du PV de la séance précédente
- Présentation du bilan de l'activité 2024-2025 avec des témoignages d'élus
- Situation budgétaire et perspectives financières

Les éléments des dossiers de séance vous seront envoyés par mail au moins huit jours avant la séance. Ils seront également mis à disposition sur le site internet de MMD 54.

En cas d'absence de quorum mais d'un nombre important de participants, les débats seront maintenus. Il en sera fait état lors d'une éventuelle séance sans condition de quorum qui fera l'objet d'une seconde convocation.

Nous vous remercions de nous confirmer votre participation par l'intermédiaire du sondage qui vous a été envoyé par mail, la **date limite de réponse étant fixée au 27 novembre 2025**.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer et d'échanger, je vous prie de croire, cher(e)s représentant(e)s en l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président de MMD 54,

André CORZANI